

Les interventions en viticulture seront contrôlées via le nouveau registre viticole.

Автор(и): Растителна защита
Дата: 14.11.2023 Брой: 11/2023



Fin septembre, le nouveau Registre Viticole a été présenté au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il a été développé dans le cadre de la mise en œuvre d'un Accord entre le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Eurostat au sein du ministère.

“Un nouveau système d'information a été établi pour soutenir les activités liées à la tenue du Registre Viticole, avec un champ de données conforme à la législation européenne. L'objectif est de soutenir les travaux des statistiques agricoles, ainsi que ceux de l'Agence Exécutive de la Vigne et du Vin et du Fonds d'État 'Agriculture' – Agence de Paiement dans la mise en œuvre et la gestion des interventions dans le secteur vitivinicole au titre

du Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture et des Zones Rurales pour la période 2023–2027,” a annoncé le vice-ministre lors de la réunion.

Le registre électronique nouvellement créé contiendra des informations actualisées sur le potentiel de production du secteur vitivinicole en Bulgarie et remplacera le registre existant. “Le système d'information actuel, technologiquement obsolète et incompatible avec les logiciels des systèmes d'exploitation modernes, sera également remplacé. Dans le nouveau système d'information, grâce à la création d'un module statistique distinct à l'usage du département ‘Agrostatistique’ du ministère, un accès sera fourni aux données disponibles pour la préparation de rapports synthétiques afin de répondre aux besoins nationaux et à ceux de la législation européenne dans le domaine des statistiques agricoles,” a précisé le vice-ministre Toshev. Il a en outre noté que la qualité et la fiabilité des données du registre dépendent également des producteurs agricoles, qui déclareront eux-mêmes les surfaces sur lesquelles ils cultivent des vignes, ainsi que les rendements en raisins de cuve.

L'échange automatique des données du Registre Viticole avec les systèmes du Fonds d'État “Agriculture” facilitera les demandes d'aide. Le nouveau système d'information, les équipements matériels et logiciels et la technologie allégeront le travail du personnel de l'Agence Exécutive de la Vigne et du Vin, et le Registre Viticole sera une source d'information fiable pour tous les acteurs du secteur vitivinicole.

Les fonds non remboursables accordés par Eurostat contribueront à réduire la charge financière sur le budget du ministère et à alléger la charge administrative pour les répondants lors de la collecte de données sur le secteur vitivinicole.

L'accès au nouveau Registre Viticole peut être obtenu à l'adresse suivante :

<https://vineregister.eavw.com/>

➔ Вход и регистрация

За да използвате системата влезте в профила си или се регистрирайте

🔒 Влезте с имейл/парола

🔒 Регистрация с имейл/парола

~ Вход с КЕП

~ Регистрация с КЕП

Тестово подписване

****** За регистрация и вход в система се изисква да разполагате с валиден КЕП и да имате инсталиран софтуер BISS. За повече информация, моля вижте секция